

SIGIS SARL : déploiement de l'authentification forte pour la dématérialisation des documents à valeur probante

Responsable du projet		Identité de l'entreprise	
Nom	Vacheyrout	Raison sociale	SIGIS
Prénom	Philippe	Forme juridique	SARL
Fonction	Gérant	Date de création	Aout 2005
Téléphone / GSM	0686581431	Adresse	Cromières 87150 Cussac
Fax	0555709541	Capital social	7500 €
Email	Phvacheyrout@sigis.fr	Secteur d'activité	Internet
Site Web	http://www.sigis.fr		Réseaux sécurisés – Web Sémantique

I – PRESENTATION

ORIGINE	<p><i>Le porteur du projet fait de la R&D depuis 2000 sur l'identité numérique a partir de son expertise sur la carte Vitale 1 et a contribué de 2002 à 2005 à la réalisation de la carte active à authentification forte en partenariat avec la société nCryptone.</i></p> <p><i>Des brevets on été vendu à Incard (Display card) http://www.nextnews.fr/upload/fr/4635.pdf</i></p> <p><i>Des licences accordées à Inteligensa (Dual Output Token)</i></p> <p><i>http://www.prosodie.fr/uploads/tx_smartcommunique/CP_2007_01_29_-_Lancement_DOT_FR.pdf</i></p> <p><i>Des licences accordées à Maatcard (Carte acoustique)</i></p> <p><i>http://africa2point0.wordpress.com/2007/11/05/maatcard-linnovation-camerounaise/</i></p> <p><i>La société SIGIS SARL, porteur actuel du projet, a été crée en 2005 alors que les brevets étaient détenus par la société nCryptone, filiale du groupe Prosodie. Le produit n'était alors pas mature, et la société nCryptone revend ces brevets alors même que le produit fonctionne, dans le cadre d'un recentrage de son activité et dans une optique de retour sur investissement à très court terme. Le logiciel (serveur) permettant la gestion des cartes est compris dans la transaction.</i></p> <p><i>Des licences</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le créateur principal de SIGIS SARL est Monsieur Philippe Vacheyrout – un des pionniers de la Carte Vitale 1 (CF Article de Réalité de l'UNAF / Capucine – Carte Puce Citoyenne). Il Fait de la R &D depuis 2000 sous forme associative pour réaliser un réseau de confiance numérique sous l'appellation Capucine.net. ✓ La société a une structure familiale, les deux autres associés étant respectivement ingénieur en informatique et spécialiste en marketing.
	<p><i>Les dysfonctionnement de L'Internet viennent d'un manque de maturité des dispositifs de sécurisation et notamment de l'usage du login mot de passe qui constitue le maillon faible de la chaîne de sécurisation d'une transaction, les solutions que nous proposons consiste à généraliser l'usage d'un mot de passe dynamique ou OTP (One Time Password) associé à la signature électronique, permettant ainsi la dématérialisation de documents à valeur probante.</i></p> <p><i>Le principe est une authentification forte basée sur une carte acoustique génératrice d'un « One Time Password » s'implémentant au-dessus du système d'identification de chaque fournisseur de service distant (via internet, téléphone, accès localisés de services ou d'identification) et interopérable, permettant de mutualiser l'authentification à partir d'un objet tout en préservant l'indépendance de chaque source de données d'identification. Il se caractérise par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'inversion du paradigme usuel IAS (Identification- authentification- signature) en AIS (authentification- identification-signature), ce qui revient à mettre en application les recommandations de double authentification de Liberty Alliance) ✓ Le passage de la notion de Personal Computer à la notion de Personal Web ou de l'usage du Login/mot de passe à l'authentification forte dans le cadre d'un réseau de confiance numérique (RCN) ✓ L'authentification forte associée à une certification permet de dématérialiser des documents officiels et de les utiliser de façon virtuelle, ainsi que d'effectuer des transactions sécurisées ou d'accéder a un coffre fort électronique.

CONTEXTE	<p><i>Etapas du développement jusqu'à ce jour :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 2002 : Contact de la société Audiosmart Card pour développer l'authentification acoustique ✓ 2005 : finalisation de la carte multicanal multiservices interoperable sur des serveurs nCryptone en format ISO carte bancaire. ✓ 2005 : Création de SIGIS SARL qui devient membre du pôle Elopsys, Réseaux Sécurisés. ✓ 2006/2007 : nouvelles versions du produit qui accède ainsi à un niveau de qualité reconnu par la profession. ✓ 2007 : Développement de la MaatCard par Unipays International (Cameroun), utilisatrice des brevets et futur client de SIGIS. Cette société a obtenu l'OSCARDS, récompense pour la meilleure technologie Internationale » ✓ 2008 : Recentrage du groupe Prosodie et arrêt de nCryptone ; mise en vente des brevets audio.
VISION	<p><i>Nous prévoyons de développer SIGIS (ou toute autre structure juridique retenue dans ce projet) à un niveau Européen et international (Etats Unis où des solutions parentes existent déjà et où les brevets acoustiques sont également déposés, Japon (idem), Pays en émergence...) autour de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Développement d'un réseau de confiance numérique international, notamment sous le label Capucine, permettant de bénéficier des opportunités offertes par cette technique. ✓ Recherche de modèles de fonctionnement économique du réseau soutenues par l'extension du déploiement de ces solutions et solutions apparentées.

II - OFFRE & MARCHÉ

OFFRE	<p>Mise en place de solutions périmétriques de sécurisation s'appuyant sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Authentification forte consistant par l'association de technologie PKI (personal key identification) et OTP (One Time Password), comprenant les cartes et la gestion sur serveur à partir d'un logiciel spécifique. ✓ Ce processus est généré par un crypto processeur support par une carte format ISO Carte Bancaire ou autre support, et matérialisé sous format acoustique ou visuel et décodé en ligne sur serveur d'authentification distant. ✓ Le format généré permet d'utiliser différents modes de lecture standards de type microphone, clavier, etc..., éliminant donc la nécessité de l'achat d'un lecteur de cartes et permettant l'interopérabilité, notamment lors de l'accès Web par téléphone (de type Iphone) via la fonctionnalité acoustique. ✓ S'inscrit dans un standard d'authentification (OATH). <ul style="list-style-type: none"> • Extension de la proposition à la mise en place d'un réseau formé par l'ensemble des utilisateurs de la solution, renforçant l'interopérabilité, à l'instar du réseau OpenID auquel nous apportons une option d'authentification forte (OpenID+). • Tarif de la carte à l'unité sur 3 ans avec gestion des cartes : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 30.10€ HT pour le grand public ✓ 36€ HT pour les entreprises ✓ 0.20 € par carte sur 3 ans pour la licence seule (pour les fabricants de cartes) • La valeur ajoutée pour le client est la suivante : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour le grand public : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Interopérabilité et simplicité d'utilisation, une seule carte et des usages multiples. ▪ Liberté dans le choix des services associés, relation avec les fournisseurs de services simplifiée. ▪ Choix du gestionnaire des données et protection de celles-ci. ✓ Pour les fournisseurs de service : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas de remise en cause des systèmes existants. ▪ Intégration aisée et de faible coût ▪ Les coûts sont minimisés par l'acceptation de cartes diffusées par d'autres opérateurs, tout en préservant l'indépendance des données de chacun. ✓ Pour les entreprises : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas de gestion des mots de passe, la gestion des droits est simplifiée ▪ Possibilité d'associer la biométrie pour l'identification ou d'autres systèmes. ▪ Gains de productivité par la gestion efficace des droits ✓ Pour les administrations : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Permet de se concentrer sur les services et évite les risques de trop grande concentration des fichiers ▪ Mêmes avantages que pour les entreprises ▪ La gestion des bénéficiaires des services publics est simplifiée et peut être associée à des services privés.
--------------	--

PROPRIETE Intellectuelle	<p><i>Voir liste des brevets jointe à cette présentation.</i></p> <p>La propriété intellectuelle des brevets pour l'acoustique est détenue par nCryptone qui a mis le portefeuille de brevets en vente.</p> <p>La propriété intellectuelle des logiciels de gestion des cartes appartient à nCryptone et est incluse dans la cession.</p> <p>Les brevets d'une importance technique stratégique sont protégés en Europe, aux Etats Unis et au Japon,</p>
III - MODELE ECONOMIQUE	
REALISATION DU CA	<p><i>Notre modèle économiques repose au départ sur la vente des cartes au grand public et aux fournisseurs de services distants associée au service de gestion de celles-ci et d'autre part sur la vente de licences audio.</i></p> <p><i>Dans un deuxième temps, nous envisageons également des partenariats sous forme participative dans le développement de projets de partenaires fournisseurs de services.</i></p> <p><i>Eléments de départ :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Licences Cartes acoustiques ✓ Cartes audio + gestion (sur 3 ans) ✓ Services complémentaires futurs (Carte Vitale 3 – Carte d'identité électronique – Etc...) ✓ Revente de certificats d'authentification ✓ Vente de service d'authentification forte sur la base du serveur pour des produits compatibles.
DU CA A LA MARGE BRUTE	<p><i>Nos frais de production sont constitués :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ de l'achat des cartes elles-mêmes (variable) ✓ et/ou de l'achat des DOTs (Dual Input Token)
DE LA MARGE BRUTE AU RESULTAT NET	<p>Marge brute moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Frais de développements annexes ✓ Frais de gestion (comptabilité, administration, déplacements) ✓ Frais de personnel (secrétariat, administration des serveurs, marketing /commercial) ✓ Locaux ✓ Externalisation ✓ Frais de gestion et de maintenance d'un serveur d'authentification ✓ Achat de matériel d'authentification ✓ Sous-traitance

IV - EQUIPE	
EQUIPE ACTUELLE	<p><i>L'équipe actuelle est constituée par les associés selon le schéma suivant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Philippe Vacheyrou : Gérant ✓ Aurélien de Brem, ingénieur informatique : Support technique ✓ Philippe de Brem : actuellement chargé d'assister Monsieur Vacheyrou au niveau commercial, complète actuellement sa formation à l'INSEEC en vue de pouvoir prendre en mains le management de l'entreprise.

RECRUTEMENT A VENIR	<p><i>La société fera appel dans un premier temps à un sous-traitant spécialiste du produit pour assurer le suivi technique. La politique de la société est d'externaliser autant que possible les fonctions de l'entreprise ne constituant pas le cœur de l'activité. Les embauches n'auront donc de raison d'être qu'au cours du développement du projet.</i></p> <p>2008 : embauche du personnel administratif en complément des services externes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 assistant bilingue. ✓ 1 Webmestre ✓ 1 Secrétaire comptable <p>2009 : premières embauches de nature technique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 développeur ✓ 1 ingénieur informaticien ✓ 1 personne chargée de la gestion des serveurs ✓ 1 assistant marketing <p>2010 : internalisation des fonctions financières et comptables.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 3 personnes dont 1 cadre <p>2011 : Développement du suivi grand public :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 5 personnes dont deux commerciaux.
V - STRUCTURE ET BESOINS FINANCIERS	
REPARTITION ET STRUCTURATION DU CAPITAL	<p><i>La société est actuellement une SARL au capital de 7500 €. Il sera procédé à une régularisation des comptes en ce qui concerne les comptes courants associés ainsi qu'à une restructuration de haut de bilan, la société n'ayant pas de dettes vis-à-vis de tiers.</i></p> <p><i>La répartition actuelle est la suivante :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Vacheyrou : 80% - Ph de Brem : 10% - A. de Brem : 10% <p><i>Cette restructuration permettra d'intégrer de nouveaux associés par augmentation du capital et apport en compte courant ou par vente de parts sociales.</i></p> <p><i>La société sera transformée rapidement en SAS puis en SA.</i></p> <p><i>Une autre possibilité d'évolution juridique est de, dès le départ, constituer une nouvelle entité juridique ; les associés étant ouverts à toutes propositions.</i></p>
SOURCES DE FINANCEMENT A COURT JOUR	<p><i>L'entreprise a été presque entièrement financée par l'associé majoritaire lors de ces dernières années. A ce financement s'est rajouté :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un FRAC court de 3000 € - Un PRT pour la création du script d'intégration des services de la carte. <p><i>La carte acoustique a fait l'objet d'une aide importante de l'ANVAR pour l'entreprise qui cède les brevets.</i></p>
BESOIN DE FINANCEMENT ET UTILISATION	<p><i>Recherchons un financement immédiat selon 3 hypothèses</i></p> <p>1- Haute <i>financement immédiat de 350000 € dont l'emploi est le suivant : déploiement des cartes acoustiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 200 000 € pour le premier versement de l'achat des brevets pour l'acoustique ✓ 150 000 € pour financer l'exploitation de la première année. <p>2- Moyenne <i>Financement immédiat de 150.000 € pour le déploiement de solutions alternatives (DOT, Incard, RFID)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 150 000 € pour financer l'exploitation de la première année. <p>3 – Basse</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ A définir en fonction des besoins de R&D et expertise en matière de sécurisation de réseaux <p><i>D'après les opportunités actuelles, nous prévoyons de pouvoir autofinancer la suite de l'opération envisagée. Toutefois, un second tour de table pourrait intervenir pour la deuxième année en fonction des résultats.</i></p>

VALORISATION	<p><i>La valorisation repose sur les prévisions établies. Le dossier comporte un très fort potentiel puisque son marché est mondial et la détention des brevets assurera pour les 7 à 10 prochaines années une position stratégique dominante de la société, sans compter les développements potentiels des produits eux mêmes.</i></p> <p><i>La difficulté de faire des cartes en laminage à froid qui soient d'une qualité compatible avec les techniques audio limite les fournisseurs (actuellement, les cartes peuvent être produites par un fournisseur suisse, les fournisseurs asiatiques retenus ayant eu un pourcentage de rejet trop important) limite les risques de contre façon. Nous avons par ailleurs envisagé des solutions alternatives mais celles-ci demandent d'importants développements sans garantie d'un résultat satisfaisant).</i></p> <p><i>Les risque technique est donc inexistant (le produit couvert par le brevet est au point) Le risque en propriété intellectuelle (risque de contre façon) est faible, les brevets couvrent d'autre part les procédés nécessaires) Le risque commercial dû à l'aspect innovant diminue au fur et à mesure de l'évolution des usages d'internet et de la mobilité. En ce qui concerne le management, et la dépendance de la société vis-à-vis de la personne du dirigeant, le relai est assuré par un membre de sa famille déjà intégré à la société.</i></p> <p><i>Nous évaluerons donc la société – sous réserve du dossier définitif – par rapport au CA prévisionnel.</i></p>
---------------------	--

VI - DONNEES FINANCIERES

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL - HYPOTHESE HAUTE

<i>en k€</i>	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
CA	1 688	21 468	26 585	37 402
Valeur Ajoutée	926	12 750	14 557	19 167
Résultat d'Exploitation	788	12 268	13 602	17 964
Résultat Net	517	8 170	9 061	11 970
Nb salariés fin d'année	3	8	15	15